



Contrat de travail et arrêt maladie

Par **Soso94**, le **10/09/2018** à **12:18**

Bonjour,rrnJe suis en arrêt maladie depuis mars dernier suite à un accident de travail (une chute). Je travail dans la vente de vêtement pour femme. rnrnSouhaitant démissionner de mon emploi actuel, je me suis mis à la recherche d'un nouvel emploi. Récemment j'ai effectué un entretien d'embauche qui a suivi d'une semaine découverte de l'emploi en question et aujourd'hui je me suis vu proposé un contrat CDI. J'ai demandé à mon futur employeur de me laisser quelques jours le temps de régler la paperasse avec mon employeur actuel avant de signer le contrat. rnrnTout en sachant que je suis toujours en arrêt de travail jusqu'au 14 septembre. rnrnMes questions; comment démissionner de mon entreprise actuelle sans préavis et sans avoir de problème pour commencer le plus vite possible dans ma nouvelle société ? rnrnMerci d'avance.

Par **Visiteur**, le **10/09/2018** à **12:32**

BjrrnVous trouverez certainement ce que vous cherchez. ici par exemple...rnrn<https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/15790-demission-pendant-un-arret-maladie-et-preavis>

Par **Lag0**, le **10/09/2018** à **13:11**

Bonjour,rn[citation]Vous trouverez certainement ce que vous cherchez. ici par exemple...
[/citation]rnJe ne pense pas car cet article traite de la démission durant un arrêt maladie autre que pour accident du travail.rnOr, Soso94 est en accident du travail...rnrnLa différence est importante, en arrêt maladie simple, le préavis court, en arrêt pour accident du travail le

préavis ne commence qu'après la reprise.